

SESSION: 2004

Brevet Professionnel

PEINTURE ~ REVETEMENTS

EPREUVE:

E1 U1: ETUDE, PREPARATION, SUIVI D'UN OUVRAGE.

DOSSIER TECHNIQUE

FICHES TECHNIQUES

Partie Ecrite

CONTENU

12 DOCUMENTS

CONSIGNES

1 à 3/12

Dossier des plans d'architecte.

4 à 6/12

Extrait du CCTP.

7 à 12/12

Extraits : fiches techniques et réglementation.

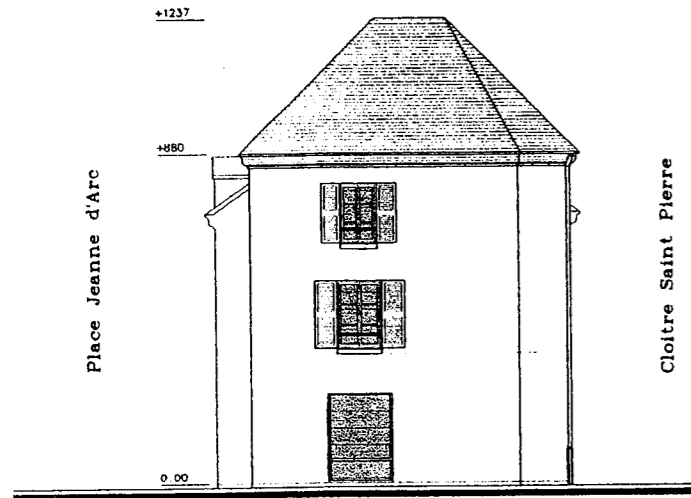
Ce Dossier Technique doit être remis au candidat en même temps que le sujet de l'épreuve E1.

Pour répondre aux questions posées et réaliser le travail qui vous est demandé, consultez ces ressources.

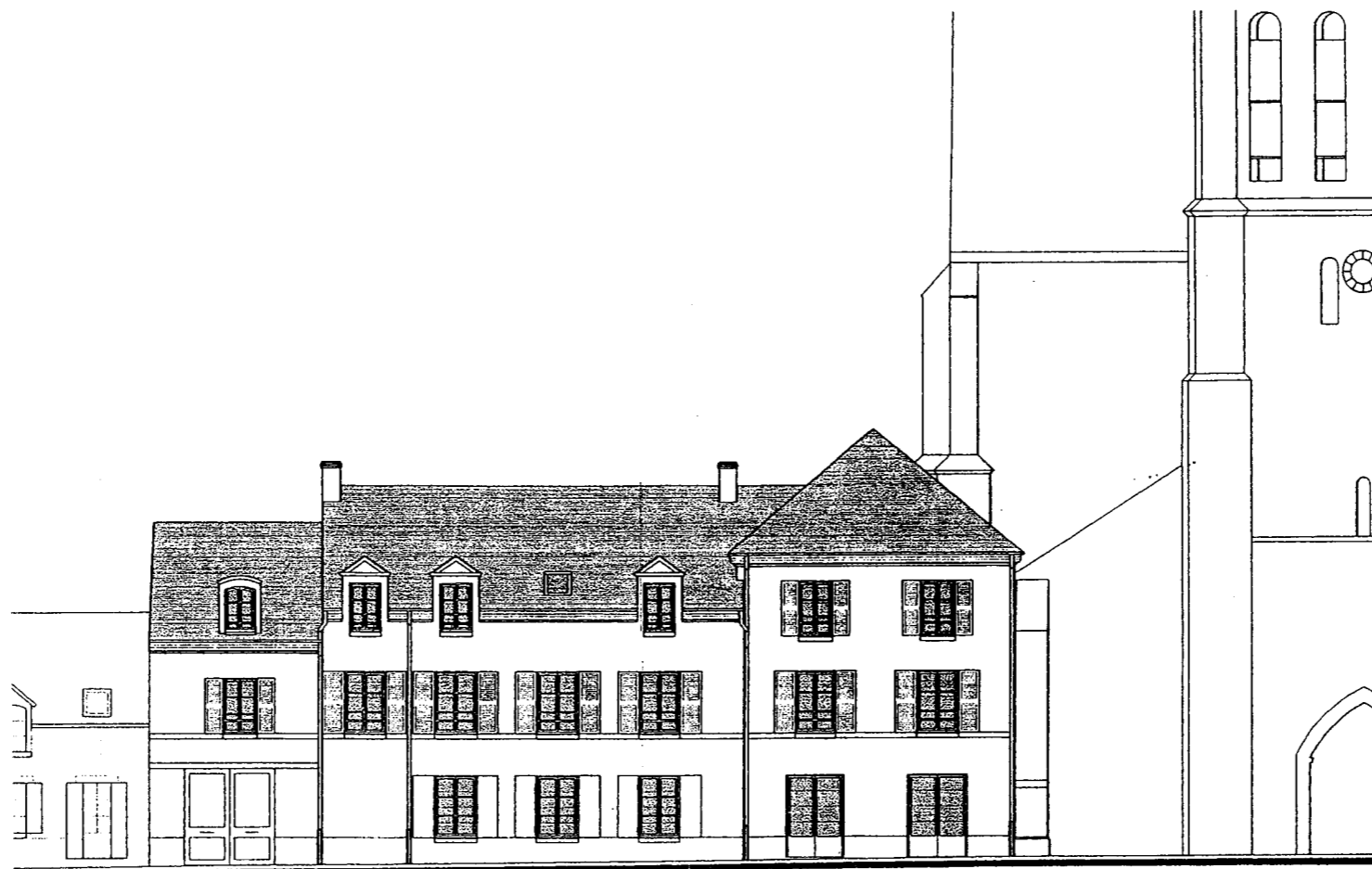
Ne pas dégrafer la liasse de documents et remettre l'ensemble du dossier en fin d'épreuve.

DURÉE: Partie écrite = 4 h 30 Coef.: 4

DURÉE: Partie orale = 0 h 30 Coef.: 1



Façade Sud



Façade Ouest

Maison HOUDRE

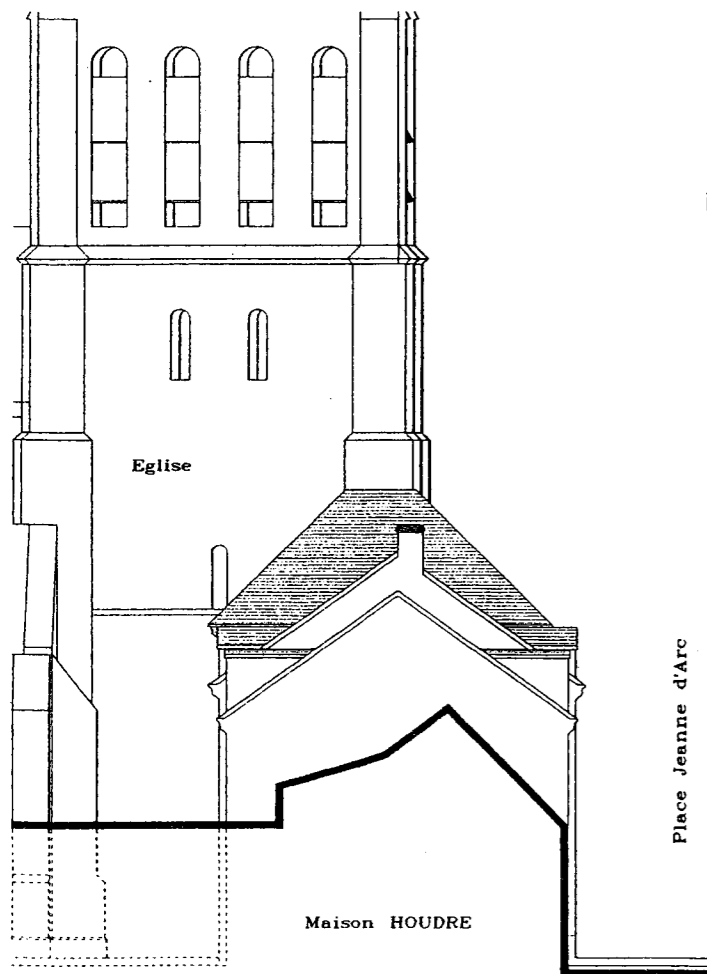
Résidence Saint Pierre

Eglise

PLACE JEANNE D'ARC

Résidence Saint Pierre

Construction d'un Immeuble
de Logements et Locaux Commerciaux



Façade Nord



Façade Est

Résidence Saint Pierre

Eglise

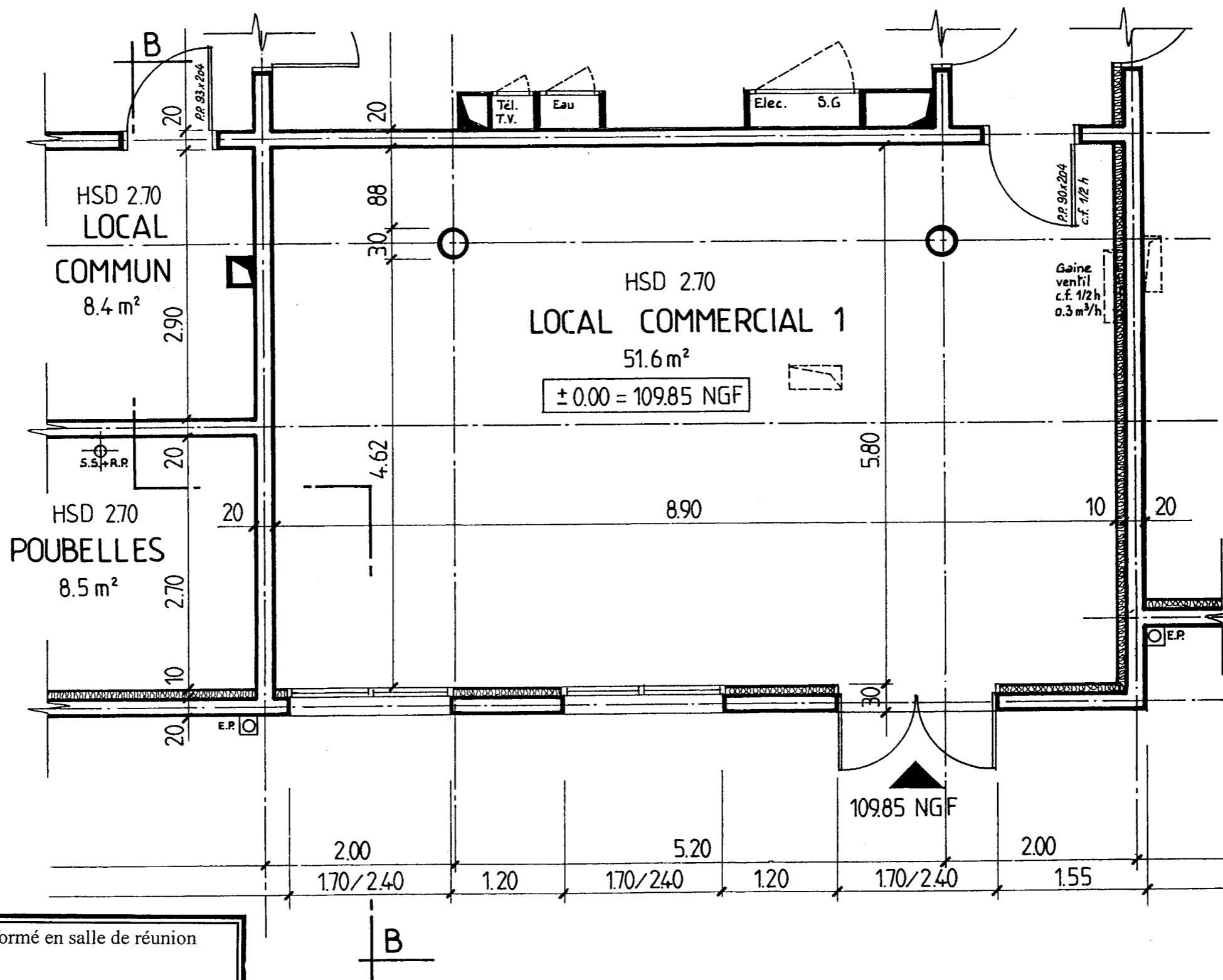
PLACE DE L'ANCIEN CIMETIERE

Façades Variante Logement RdC

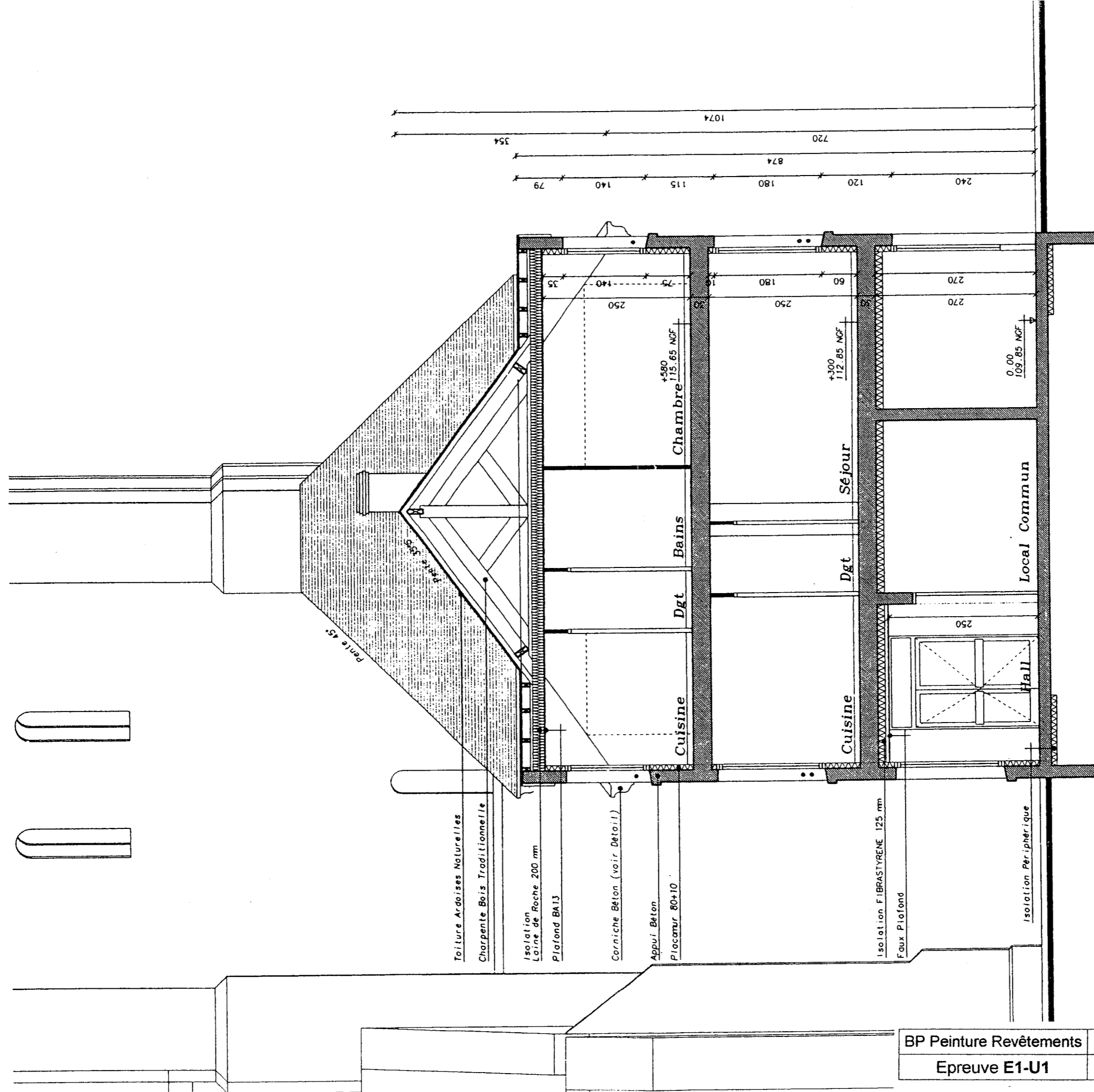
MODIFICATIONS	S.C.P. D'ARCHITECTURE	
	Thierry S	Jean Louis D
	ARCHITECTES - URBANISTES	
	S	D
DATE: 17 Juin 1998 ECH: 1/100 DESS: CM AFFAIRE: 9706		
Projet		

BP Peinture Revêtements	Session 2004	Dossier Technique
Epreuve E1-U1	Ecrit - Durée 4h30	Page 1/12

PLAN DU REZ DE CHAUSSEE



Local commercial 1 transformé en salle de réunion
 Supprimer l'isolant
 Modifications des dimensions
Longueur : 9.00 m au lieu de 8.90 m
Largeur : 5.90 au lieu de 5.80 m



Coupe B-B

Extrait du C.C.T.P

Lot faux plafond –plâtre –staff (travaux de faux plafond)

1 Prescriptions techniques

Les travaux du présent lot seront exécutés conformément aux prescriptions des Documents Techniques Unifiés, aux normes françaises AFNOR et aux Recommandations professionnelles et notamment :

- ▶ D.T.U 58.1 : Mise en œuvre de plafonds suspendus en matériaux fibreux d'origine minérale, en panneaux dérivés du bois et en métal
- ▶ D.T.U 25.51 : Travaux de plafond en staff
- ▶ D.T.U 25.1 : Enduits de plâtre intérieurs

1.1 Qualité des matériaux

Les matériaux employés pour l'isolation et les plafonds devront avoir fait l'objet d'essais et avoir obtenu un avis technique favorable du CSTB mentionnant leurs qualités techniques, acoustiques et de résistance au feu. La mise en œuvre des matériaux devra être strictement conforme aux prescriptions du fabricant.

1.2 Calepinage – Choix

1.3.1 Choix des teintes

Dans tous les cas le Maître d'œuvre aura le choix des tons et teintes de tous les plafonds dans les gammes prescrites au CCTP.

1.3.2 Plafonds locaux secs

Aménagement du local commerciale en salle de réunion

Etat des supports : Béton brut de décoffrage

Travaux prévus : Pose de plafond suspendu à ossature apparente

Plafond en dalles comme suit :

Format : 1200 / 600 ép. 18 mm
Dalles et ossature : Rockfon Sonar 541
Teinte : Blanc
Ossature Apparente: BEGUIN Système BM 24
Calepinage : en damier
Plenum : 200 mm
Tenue feu : MO incombustible PVCSTB n°88-27338

Localisation :

- ▶ Hall d'entrée
- ▶ Circulations communes, RdeC, 1^{er} et 2^{ème} étage

Note : Les locaux commerciaux ne recevront pas de faux plafonds sauf le local transformé en salle de réunion.

1.3 Ouvrages divers

1.3.1 Isolation thermique

Isolation rapportée aux faux plafonds, en laine de verre avec pare vapeur en sous-face.

Les caractéristiques ci-après sont des minimales imposées qui seront augmentées en fonction des obligations de résultats et de l'implantation des faux plafonds

- ▶ Epaisseur totale : 160mm
- ▶ Résistance thermique : 4.00 (m²/°C/W)
- ▶ Classement au feu : MO

Localisation :

- ▶ Pour faux plafonds droit et rampants au dernier niveau
- ▶ Pour le local commercial aménagé en salle de réunion

Travaux de plâtrerie

1.1 Principe d'intervention sur chantier

Avant toute intervention, le présent lot devra s'assurer de la conformité des ouvrages sur lesquels il doit intervenir, et aviser immédiatement le Maître d'œuvre de toute imperfection relevée.

1.2 Provenance des matériaux

Les matériaux et procédés de mise en œuvre font référence aux produits de la marque Placoplâtre.

Localisation : Local commercial transformé en salle de réunion

1.3 Enduits de plâtre

Seront refusés et exigé repris en totalité les enduits présentant une des caractéristiques suivantes :

- ▶ Plâtre mou laissant la marque d'un doigt, et ce, après 20 jours de séchage
- ▶ Enduit se décollant par plaques ponctuelles superficiellement, et ce, quel que soit la grandeur et le nombre de ces plaques.
- ▶ Enduit sonnante « creux », donc non adhérent au support

1.4 Tolérances et planéité des supports

Enduit de plâtre

- ▶ Enduits dressés : 2 mm sous la règle de 2.00 m en tous sens
- ▶ Enduits parfaitement dressés : 1 mm sous la règle de 2.00 m en tous sens, planéité locale 1 mm sous un régle de 20 cm.

Travaux de staff

1.1 Pose de corniches en staff

Localisation :

Séjour du logement du premier étage

Plafond existant :

Plâtre lissé nu

Documents techniques :

Staff Décor

Référence :

D631

La pose devra répondre à une finition A pour permettre la patine essuyée prévu au marché.

Lot Menuiseries intérieures

1.1 Documents techniques – Textes réglementaires

Les matériaux et matériels ainsi que leur mise en œuvre devront satisfaire aux prescriptions des textes et réglementation en vigueur et en particulier :

- ▶ D.T.U 36.1 « Menuiseries en bois »

1.2 Coordination avec les corps d'état

Une étroite coordination sera assurée tant au niveau d'étude qu'au stade de l'exécution sur le chantier entre le présent lot et les autres corps d'état.

Descriptif des travaux

Les travaux du présent lot comprendront principalement

- ▶ Les menuiseries en bois
- ▶ Les fermetures
- ▶ Portes palières des logements
- ▶ Blocs portes de distribution en bois
- ▶ Façades de placards et trappes...

1.1 Menuiseries en bois

1.1.1 Porte d'entrée d'immeuble

Porte tiercé, vitré, en bois exotique, à peindre, configuration suivant plan.

Vitrage simple feuilleté STADIP 333.4.

Ferrage de base + ferme – porte sur vantail de service, crémone sur vantail semi-fixe, gâche électrique et poignée au choix du maître d'œuvre.

1.1.2 Portes et portes fenêtres des locaux commerciaux

BP Peinture Revêtements	Session 2004	Dossier Technique
Epreuve E1-U1	Ecrit - Durée 4h30	Page 4/12

Menuiseries en bois exotique dur à peindre, enmm isolantes.
Fourrures de doublage et ou tapées selon besoins.
Grilles d'entrée d'air.

Dimensions suivant plans

Localisation :

1.1.3 Fenêtres

Menuiseries en bois exotiques dur à peindre.

1.2 Blocs portes

Portes palières

Blocs portes sur huisserie métallique, porte CF ½ h isoplane à âme pleine prépeinte, de 204 / 093.

Localisation :

► Portes palières de tous les logements

1.3 Blocs portes de distribution

Blocs portes sur huisserie métallique, portes isoplanes à âme alvéolaire finition laqué usine, ferrage traditionnel.

Localisation :

► Toutes portes en intérieur des logements, sauf portes vitrées donnant sur séjours

Lot Peinture

Chapitre 1 – Prescriptions générales

1.1 Préambule

Le présent CCTP concerne la construction de la résidence Saint Pierre, comprenant 6 logements et 2 locaux commerciaux .

Il fait partie intégrante de l'ensemble du CCTP comportant les prescriptions Communes TCE et 13 lots dont le présent lot prendra connaissance en totalité, et se rapporte aux travaux de :

- Peintures
- Papier peints
- Produits décoratifs
- Nettoyages

1.2 Documents techniques - Textes réglementaires

Les matériaux et matériels, ainsi que leur mise en œuvre devront satisfaire aux prescriptions de la réglementation en vigueur et en particulier : (liste non limitative)

- Du D.T.U 59.1 Travaux de peinture
- Du D.T.U 50.3 Peinture de sol
- Des normes française éditées par l'AFNOR
- Des avis techniques édités par le CSTB
- Des règles UNPVF
- Des notices techniques éditées par les fabricants
- Clauses de garantie applicables aux travaux de peinture GPEMPV

Le présent descriptif rattache chacun des produits mis en œuvre à sa famille et son groupe d'appartenance, conformément à la norme NF T30.000. Juin 1966.

1.3 Etendue des prestations

1.3.1 Etendue des travaux

Tous les ouvrages demandés au descriptif sont répertoriés pour leur finition.

Ils comprendront implicitement toutes les prestations nécessaires aux préparations sans restriction.

La qualité de finition des ouvrages répondra à la définition des travaux soignés.

Sont exclus du présent lot :

- Les revêtements faïence, sauf spécifications contraires
- Les revêtements muraux bois, à la charge du lot Menuiseries intérieures

1.4 Travaux préparatoires – Suggestions d'exécution

1.4.1 Objet des travaux préparatoires

Les travaux préparatoires auront pour but, selon le cas :

- d'éliminer les remontées d'humidité par capillarité par tout dispositif approprié
- d'éliminer les produits filmogènes qui constituent obstacle à l'adhérence du revêtement
- de débarrasser les supports des souillures, efflorescences, proliférations de cryptogames , etc...
- de consolider les matériaux encore adhérents mais ayant perdu une partie de leur cohésion superficielle

► d'éliminer les éraflures, les fissures, les cloquages, les bullages et tout manque de matière afin d'obtenir un parement homogène.

1.4.2 Etendue des travaux préparatoires

Les travaux préparatoires pourront comprendre une ou plusieurs des opérations suivantes (liste non limitative) : brossage, lavage ordinaire, époussetage, lavage sous pression, égrenage, dégraissage, décapage, ponçage manuel ou mécanique, enduisage non repassé et enduisage repassé, enduisage pelliculaire, enduisage au vernis ou au bouche pores, enduisage structuré...

1.4.3 Impressions

Les travaux d'impression sont considérés comme travaux préparatoires.

Leur couche n'est pas comptabilisée avec les couches prescrites au descriptif.

Note : Il est rappelé que le descriptif ne cite que la finition des ouvrages mais n'exclue pas les prestations préparatoires nécessaires à l'obligation de résultat.

1.4.4 Prescriptions particulières

Les parois à base de plaques de plâtre enrobées de carton recevront systématiquement et obligatoirement une couche d'impression, quel que soit la nature du revêtement de finition.

Les sous-couches propres à certains produits, destinés à certains matériaux seront considérées au même titre que les couches d'impressions.

1.4.5 Référence des produits

Les produits qu'ils soient référencés ou non au présent CCTP, sont de marques

« ZOLPAN », « SIKKENS », « SIGMA » et engendrent les prescriptions d'utilisation et de mise en œuvre de ces fabricants, même si elles ne sont pas implicitement exposées au descriptif.

En outre, cet article s'appliquera similairement à toutes marques pouvant être citées au cours du CCTP.

1.5 Peintures et assimilés

(Prescriptions Générales de finition)

1.5.1 Bois peints

En intérieur :

► 2 couches peinture laque aux résines alkyde satinée tendue CELTALIS

En extérieur :

► 3 couches peinture laque aux résines alkyde satinée – tendue.

1.5.3 Plâtres, bétons et dérivés

En intérieur :

► 2 couches peinture laque aux résines alkyde satinée tendue CELTALIS

ou :

► 2 couches peinture acrylique, satinée – tendue., « Sigma »

1.4 Papiers peints

Sur supports plans, rebouchages, enduisages, ponçages suivant nécessité. Sur fonds poreux, prévoir une peinture d'impression acrylique (« SYGMACRYL PRIM »)

Mise en œuvre de produits décoratifs type « LES ESSUYABLES » de BLANCOLOR.

Mise en œuvre des revêtements textile suivant prescriptions spéciales du fabricant.

La colle devra être agréé par le fabricant.

Chapitre 2 – Descriptions des travaux

2.1 Définition et localisation des ouvrages

La localisation des ouvrages résulte des plans, coupes et détails divers établis par l'architecte, le présent devis descriptif complétant ceux-ci pour ce qui concerne la nature des matériaux et leurs mise en œuvre .

Les travaux du présent lot comprendront principalement :

- La préparation des supports
- Les différents prestations de peintures (sur bois, métaux...)
- Les peintures de sol
- Les revêtements papiers peints
- Les ouvrages divers de peintures / revêtements muraux
- Le nettoyage de fin de chantier

2.2 Généralités

L'exécution des peintures s'entend sur toutes les faces vues des ouvrages du projet.

La classification des travaux de peinture correspondra à celle *des travaux « soignés »*

Les ouvrages préparatoires, non répertoriés ci-après, seront illimités et exécutés en fonction des supports et subjectiles rencontrés.

BP Peinture Revêtements	Session 2004	Dossier Technique
Epreuve E1-U1	Ecrit - Durée 4h30	Page 5/12

Ils comportent toutes les prestations nécessaires aux fins d'obtenir un fini de qualité conforme à la catégorie pré-citée.
 Tous les ouvrages à base de plaques de plâtre recevront systématiquement une couche d'impression.
 Tous les ouvrages métalliques seront systématiquement traités en deux couches.
 Le classement M1 sur plaque de plâtre avec revêtement peinture ou textile doit être garanti.

2.3 Peintures

2.3.1 Peinture sur bois

Peinture glycéro en deux couches, aspect tendu satiné type « CELTALIS »

Localisation

- ▶ Volets battants
- ▶ Persiennes des lucarnes
- ▶ Menuiseries extérieures
- ▶ Blocs portes intérieures (pré-peint)
- ▶ Trappes diverses
- ▶ Façades de gaines techniques
- ▶ Plinthes bois et habillage
- ▶ Et tous ouvrages bois non destinés à être vernis

2.3.2 Sur plâtre, bétons et dérivés

Note : Une pose de faux plafond à ossature apparente est prévue dans les locaux commerciaux

Peinture alkylde en deux couches, aspect mat

Localisations

- ▶ Tous plafond dans logements (exclu plafond du séjour)

Projection garnissante suivant prescription du fabricant, type enduit cachet blanc

Localisations :

- ▶ Parois du hall d'entrée
- ▶ Parois dégagements au R de C
- ▶ Toutes parois dans escalier communs, à tous niveaux

Peinture acrylique en 2 couches, type .COFABRILL SATINE de chez ZOLPAN, compris ragréage ou enduit pelliculaire.

Localisations :

- ▶ Sous face du porche
- ▶ Murs et plafonds du local commun et local poubelles

2.4 Revêtements

2.4.1 Revêtement décoratif

Produits décoratif dans le séjour type « LES ESSUYABLES » de BLANCOLOR

Localisation

- ▶ Séjour

Revêtement MURAL à relief en PVC sur non tissé à peindre avec deux couches de peinture acrylique satinée pochée

Localisation :

- ▶ Commerce transformé en salle de réunion

DESCRIPTIF DU LOCAL COMMERCIAL TRANSFORME EN SALLE DE REUNION

Plafond :	Etats des supports avant travaux
Murs :	Dalle brute de décoffrage
Porte intérieure :	Plâtre nu lissé
Porte fenêtre :	Isoplane (contreplaqué 8 mm)
Mobilier :	Bois exotique 170 / 240 dont 75 % de vitrage
Sol :	Absorption 2 m2 (compris tables et chaises capitonnées)
	Chape carrelée
	Travaux prévus au marché
Plafond :	Pose de faux plafond à ossature apparente
Murs :	Pose de revêtement à peindre précédemment cité + 2 couches de COFABRILL satinée teintée
Menuiseries :	Application 2 couches peinture satinée tendue alkylde « CELTALIS »
Sol :	Néant

BP Peinture Revêtements	Session 2004	Dossier Technique
Epreuve E1-U1	Ecrit - Durée 4h30	Page 6/12

Plafond Rockfon Sonar 541

Description du produit

Panneau rigide en laine de roche volcanique dont une face est recouverte d'un voile minéral peint en blanc ainsi que les côtés

Dimensions modulaires

Longueur mm : 600 1200
Largeur mm : 600 300
Epaisseur mm : 18 18

Coloris

Blanc 660

Pour tout autre coloris du nuancier international RAL nous consulter

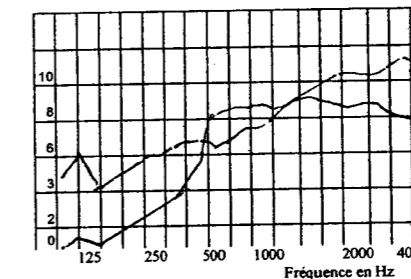
Masse volumique

220kg/m³ (environ)

EXTRAITS : FICHES TECHNIQUES ET REGLEMENTATION

1. Rockfon Sonar, 18 mm d'épaisseur monté en plénium de 200mm
2. Rockfon Sonar, appliqué directement contre un support dur.
Les mesures d'absorption acoustique sont effectuées suivant les normes ISO R 354

COEFFICIENT
D'ABSORPTION
ACOUSTIQUE
 $a = 0.74$



Réaction au feu

Le Sonar 541 est classé MO incombustible. PV CSTB n° 88-27338

Stabilité en milieu humide

Le Sonar 541 est parfaitement stable en milieu humide

Hygiène et propriétés bactériologiques

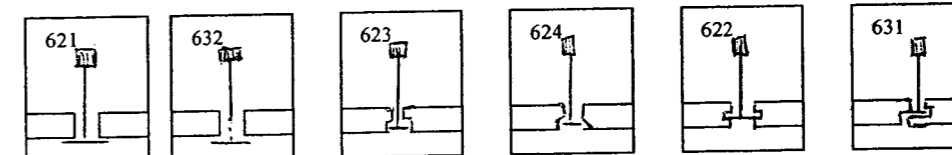
Les panneaux ne possèdent aucun éléments susceptibles de favoriser un développement microbien.

PV Inst.für Wehrmeizin und Hygiene (Koblenz) n° 7907-12.

Mise en oeuvre

La pose des panneaux de Sonar 541 s'effectue sur profilés, conformément aux prescriptions du D.T.U 58.1. Mise en œuvre des plafonds suspendus en matériaux fibreux d'origine minérale, en panneaux dérivés du bois et en métal.

Systemes de pose



B M 24

B M 24

CARACTERISTIQUES

DESCRIPTION

Ce système, conçu à partir de profils en T à âme double avec semelle apparente de largeur 24 mm, est destiné à former des trames porteuses rectangulaires ou carrées à l'intérieur desquelles reposent des panneaux de diverses natures.

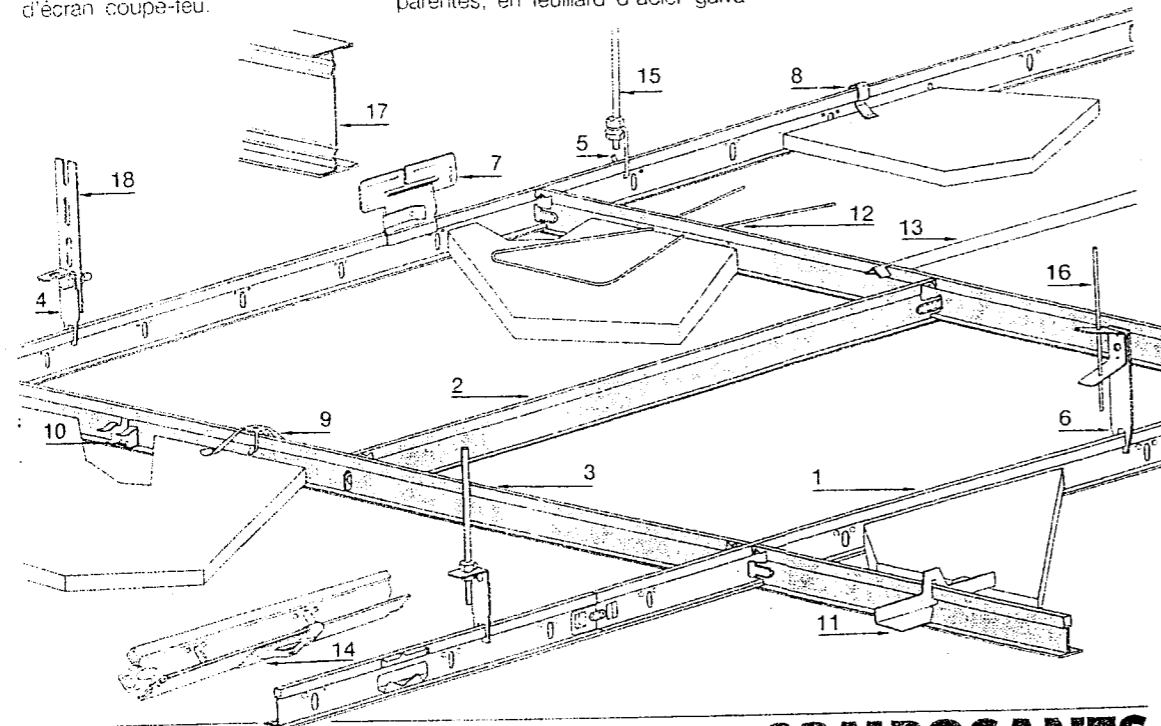
Ces plafonds suspendus permettent un accès relatif au plénum lorsqu'ils ne répondent pas à l'obligation d'écran coupe-feu.

Lorsque la résistance au feu est exigée, le montage doit répondre aux spécifications des procès-verbaux des essais réalisés avec notre système, dans les laboratoires officiels.

Les profils sont fabriqués sur profileuses à froid à partir de feuillard d'acier galvanisé en continu (procédé SENDZIMIR). Les semelles apparentes, en feuillard d'acier galva-

nisé ou d'aluminium, offrent une gamme de couleurs qui s'harmonisent avec les panneaux de toutes provenances.

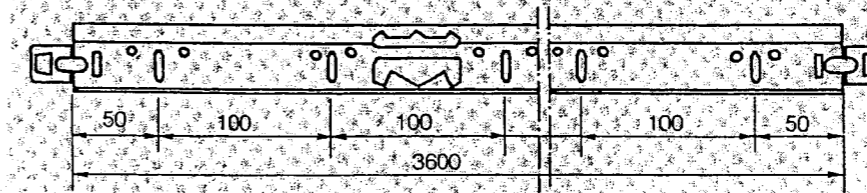
Ils répondent aux conditions de résistance à la corrosion exigées dans le bâtiment et aux normes en vigueur.



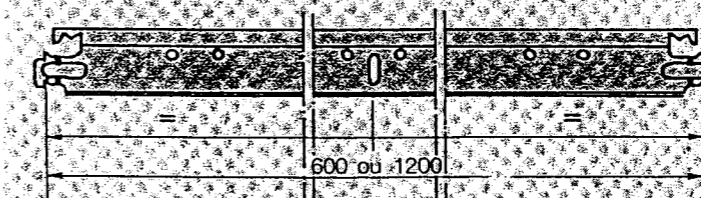
COMPOSANTS

- | | | |
|--|---|--|
| 1- PG 3600 - PORTEUR
Lg. 3.600 mm perforé tous les 100 mm | 8- CA 111 - CAVALIER P
pour porteurs ou entretoises (panneaux avec feuillure) | CA 118 - CAVALIER
pour porteurs ou entretoises (panneaux de 60 mm) |
| 2- EG 0600 - ENTRETOISE
Lg. 600 mm | CA 112 - CAVALIER
pour porteurs ou entretoises (panneaux de 6 à 8 mm) | 12- AC 38 - ÉPINGLE
(panneaux de 25 mm) |
| 3- EG 1200 - ENTRETOISE
Lg. 1.200 mm | 9- CA 121 - CAVALIER ARAIGNÉE
pour porteurs ou entretoises (panneaux de 5 à 25 mm) | 13- CA 120
BARRE D'ÉCARTEMENT |
| 4- CA 110
ATTACHE DE SUSPENTE
pour porteurs (charge maxi 30 kg) | 10- CA 119
CAVALIER «PANOCALIP»
pour porteurs ou entretoises (panneaux de 15 à 16 mm) | 14- AC 61 - CLIP D'ACCROCHAGE
pour porteurs ou entretoises (semelle de 24 mm) |
| 5- CA 123
CROCHET SUSPENTE
pour porteurs (charge maxi 18 kg) | 11- CA 114 - CAVALIER
pour porteurs ou entretoises (panneaux de 25 mm) | 15- TF 16 - TIGE FILETÉE
Diamètre 6 mm Lg. 1.000 mm |
| 6- CA 122
ATTACHE DE SUSPENTE
à pose rapide pour porteurs (tige lisse de 4 mm) (charge maxi 30 kg) | CA 115 - CAVALIER
pour porteurs ou entretoises (panneaux de 45 mm) | 16- TF 34 - TIGE LISSE
Diamètre 4 mm Lg. 3.000 mm |
| 7- AC 252
ATTACHE DE SUSPENTE
pour porteurs sous système PLP (panneaux de 30 mm) | | 17- PROFIL I
Voir documentation système PLP |
| | | 18- FP - FEUILLARD PERFORÉ |

PORTEUR PG 3600



ENTRETOISES EG 1200 et EG 0600

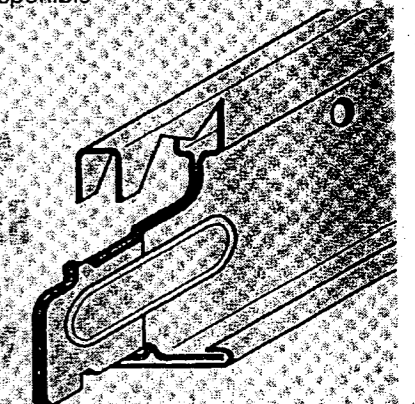
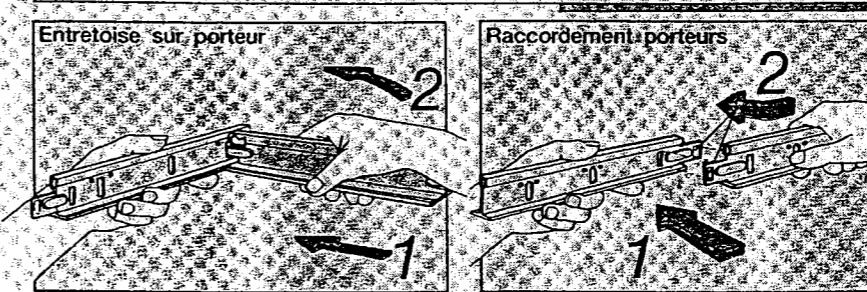


La semelle de 24 mm peut être fournie dans les coloris standards suivants: BLANC (BA), MARRON (M), NOIR (N), MASTIC (C), GRIS ALU (G), OR (D), QUARTZ (QZ), KAOLIN (K), PLATINUM (P), CARRARA (CA).

Les porteurs et entretoises décrits ci-contre correspondent au pas métrique. Nous consulter pour autre module et longueurs spéciales.

Une gamme complète d'accessoires (suspendes, cavaliers, etc.) est disponible.

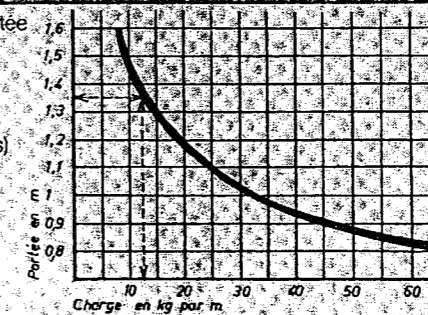
MONTAGE



CHARGES ADMISSIBLES

Pour flèche de 1/300 de la portée (DTU 58/1)

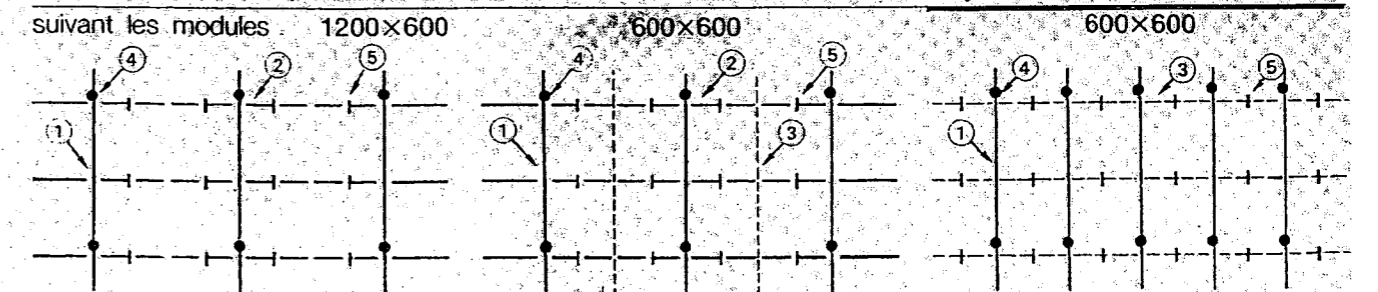
PORTÉE en m
(entraxe des suspendes ou longueur d'entretoises)



Charge uniformément répartie (cas des panneaux classiques reposant sur toute la longueur du profil)

Exemple
Pour une charge de 12,5 kg/m, la portée maximum entre deux suspendes est de 1,35 m.

QUANTITATIF



- | | | |
|---|---|---|
| 1- PG 3600 : 0,840 m/m ² | 1- PG 3600 : 0,840 m/m ² | 1- PG 3600 : 1,670 m/m ² |
| 2- EG 1200 : 1,670 m/m ² | 2- EG 1200 : 1,670 m/m ² | 2- EG 0600 : 1,670 m/m ² |
| 3- Suspente CA 110 : 0,700 u/m ² | 3- EG 0600 : 0,840 m/m ² | 3- Suspente CA 110 : 1,400 u/m ² |
| 4- Cavalier CA 111 : 5,560 u/m ² | 4- Suspente CA 110 : 0,700 u/m ² | 4- Cavalier CA 111 : 5,560 u/m ² |
| | 5- Cavalier CA 111 : 5,560 u/m ² | |

LES 10 ATOUTS DE SKINREV

1	SKINREV	est facilement arrachable, lors de rénovation
2	SKINREV	n'est pas de la toile de verre
3	SKINREV	ne provoque pas d'irritation de la peau
4	SKINREV	ne s'effiloche pas aux coupes
5	SKINREV	masque les petites fissures
6	SKINREV	est dimensionnellement stable
7	SKINREV	est très résistant à la déchirure
8	SKINREV	présente des joints invisibles
9	SKINREV	est imperméable à la colle posée sur le mur
10	SKINREV	est classé M1 sur support M0, sur plaque de plâtre cartonnée, sur panneau M1 de particules de bois P.V n°225.93 du 17.5.93

Fiche technique

Description

Revêtement mural à relief, en PVC expansé sur un non tissé

Destination

Tous supports intérieurs traités selon les règles de l'art (DTU 59.1)

Mise en œuvre

Travaux préparatoires

Le subjectile doit être propre, dégraissé, sain, solide, lisse, plan et normalement absorbant. Les fonds friables, poreux et trop absorbants seront traités avec un fixateur de fonds (Quelyd, Muroglue, Ovalit)

Colles

Glutolin spécial	Muropak Sp	Metylan Ultra
200g/4 litres	200g/4 litres	200g/5 litres
+ 15% Quelyd murale	+ 15% Muroglue	+ 15% Ovalit M

Pose

Utiliser les lés sans les inverser

Encoller le mur à l'aide d'un rouleau ou d'une brosse. Poser les lés à joints vifs. Dans les angles intérieurs et extérieurs, procéder par recouvrement des lés, puis couper dans la double épaisseur à l'aide d'un cutter. Ajouter éventuellement un peu de colle aux joints.

Peinture

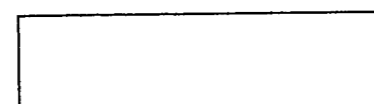
Après séchage complet, mettre en peinture avec 1 ou 2 couches de peinture dispersion latex ou acrylique Hydromat – Hydrosatin – Hydrosol – Hydrotex – Swip

Dimensions

Rouleaux de 25 ml x 1.06 de large = 26.50 m²
Carton de 4 rouleaux

TARIF TTC	Le m ²	Le rouleau
N 1046 à 2659		
N 3037 à 3957		
N 4025		

DISTRIBUTEUR



Réglementation
Etablissements d'enseignement

Le début de l'article 6 de l'arrêté du 9 janvier 1995, relatif à la limitation du bruit dans les établissements d'enseignement, indique :
« Les valeurs des durées de réverbération à respecter les locaux meublés non occupés sont données dans le tableau suivant. Elles correspondent à la moyenne arithmétique des durées de réverbération dans les intervalles d'octaves centrés sur 500, 1000 et 200Hz

Tableau 30 – Durées de réverbération demandées par la réglementation

Locaux meublés non occupés	Durée de réverbération moyenne (en s) dans les intervalles d'octave centrés sur 500, 1000 et 2000Hz
Salle de repos des écoles maternelles, salle d'exercice des écoles maternelles, salle de jeux des écoles maternelles Local d'enseignement, de musique, d'études, d'activités pratiques, salle à manger et salle polyvalente d'un volume < 250m ³ Local médical ou social, infirmerie, sanitaires, administration, foyer, salle de réunion, bibliothèque, centre de documentation	0.4 < Tr < 0.8 s
Local d'enseignement, de musique, d'études ou d'activités pratiques d'un volume > 250m ³	0.6 < Tr < 1.2 s
Salle à manger et salle polyvalente d'un volume > 250 m ³	0.6 < Tr < 1.2 s et étude particulière obligatoire (1)
Salle de sports	Elle est définie dans l'arrêté relatif à la limitation du bruit dans les établissements de loisirs et de sports, pris en application de l'article L.111-1 du Code de la construction et de l'habitation

(1) L'étude particulière est destinée à définir le traitement acoustique de la salle permettant d'avoir une bonne intelligibilité en tout point de la salle.

Coefficients d'absorption	Fréquence En Hz			
	250	500	1000	2000
Murs et plafonds	Coefficients d'absorption			
Marbre	0,01	0,01	0,01	0,01
Plâtre nu	0,02	0,03	0,04	0,04
Plâtre peint	0,01	0,02	0,03	0,04
Enduit ciment brut	0,02	0,03	0,04	0,05
Enduit ciment lissé	0,01	0,02	0,02	0,02
Brique nue	0,02	0,03	0,04	0,05
Brique peinte	0,01	0,02	0,02	0,02
Staff	0,12	0,08	0,05	0,04
Glace ou miroir	0,04	0,03	0,03	0,02
Vitrages	0,25	0,18	0,12	0,07
(dimensions courantes sur chassis)				
Porte bois traditionnelle	0,11	0,1	0,09	0,08
Porte isoplane	0,22	0,17	0,09	0,1
(contreplaqué 8 mm)				
Rideaux lourds à plis	0,31	0,49	0,5	0,66
MEUBLES (aire équivalente d'absorption en m ²), (voir A46)				
Chaise nue	0,02	0,03	0,04	0,04
Fauteuil capitonné	0,37	0,33	0,36	0,4
Fauteuil capitonné siège relevé (cinéma)	0,32	0,28	0,3	0,34
Panneau (Surface 1m ²)				
contreplaqué 5mm à 50mm du mur	0,42	0,35	0,12	0,1

Coefficients d'absorption	Fréquence En Hz			
	250	500	1000	2000
Soles	Coefficients d'absorption			
Parquet sur lambourdes	0,11	0,10	0,07	0,08
Parquet collé (ciré)	0,04	0,06	0,06	0,06
Carrelage	0,01	0,02	0,03	0,04
Linoléum sur feutre	0,08	0,09	0,10	0,12
Dalles thermoplastiques	0,03	0,04	0,04	0,03
Tapis haute laine	0,30	0,40	0,50	0,60
Moquette sur béton	0,08	0,21	0,26	0,27
Moquette sur feutre	0,14	0,37	0,43	0,27
Assistance (aire équivalente d'absorption en m ²), (voir A46)				
Adulte debout	0,33	0,40	0,50	0,60
Enfant	0,20	0,35	0,40	0,50
Personne assise sur siège capitonné (cinéma)	0,36	0,40	0,46	0,48
Personne assise sur siège bois	0,25	0,31	0,35	0,33

CLASSIFICATION	• NF T 36-005 - Famille I - Classe 4a.
DESCRIPTION	• CELTALIS est une peinture laque satinée thixotrope à base de résines glycérophtaliques. CELTALIS possède un très bon pouvoir garnissant, ainsi qu'une très grande facilité d'application.
DESTINATION	• CELTALIS s'applique à l'intérieur et à l'extérieur sous abri, sur tous les supports usuels du bâtiment convenablement préparés (plâtres, bois, surfaces métalliques, ...).
CARACTERISTIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Aspect du feuil sec : satiné tendu • Masse volumique : 1,46 ± 0,05 g/cm³. • Extrait sec volumique : env. 60 % • Viscosité : 20 - 22 poises à 20°C. • Rendement : 12 à 14 m²/L • Epaisseur du feuil sec : 40 microns • Séchage : sec au toucher : 6 heures recouvrable : 24 heures • Dilution : white-spirit • Teintes : nuancier SIGMA REFLETS 1027 et CRISTAL DE LAQUE • Résistance aux intempéries : très bonne • Résistance à la lumière : excellente • Incompatibilité : fonds alcalins bruts, fonds humides • Lavabilité : excellente • Conservation : excellente en emballage d'origine • Conditionnement blanc : 1 KG - 5 KG - 25 KG- 10 L teintes : 1 L - 4 L - 10 L 20 L (hors teintes à partir des bases bleues et jaunes)
PARTICULARITES	• Peinture laque satinée économique, très solide, remarquable par son absence totale de reprise, d'embus, même utilisée en système multicouche. Ne coule pas.
MISE EN OEUVRE	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation des fonds : descriptif au verso • Matériel : brosse, rouleau laqueur, pistolet « AIRLESS » • Mode d'emploi : dilution : brosse et rouleau : 1ere couche : 5 % de W.S. couche de finition : pure. : pistolet « AIRLESS » : 5 à 10 % W.S.
REMARQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas appliquer sur support humide, gelé ou condensant. • Ne pas appliquer à température < 8° C et H.R. > 60% (int.). • Temps de péremption : 1 an en emballage hermétique d'origine.
HYGIENE ET SECURITE	INFLAMMABLE <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas respirer les vapeurs : en cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. - En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.



ELEMENTS DE DESCRIPTIF



FONDS NEUFS - PREPARATION

SUBJECTILE	SYSTEME ECONOMIQUE	SYSTEME TRADITIONNEL	SYSTEME SOIGNE
BETON	<ul style="list-style-type: none"> • Brossage • Enduit pelliculaire • 1 couche PERUSTOP 	<ul style="list-style-type: none"> • Brossage • Enduit pelliculaire • 1 couche PERUSTOP 	<ul style="list-style-type: none"> • Brossage • Enduit pelliculaire • 1 couche PERUSTOP • Enduit repassé : enduit mixte
PLATRE	<ul style="list-style-type: none"> • Engrenage, rebouchage, ponçage • 1 couche PERUSTOP 	<ul style="list-style-type: none"> • Engrenage, rebouchage, ratisage à l'eau, ponçage • 1 couche PERUSTOP 	<ul style="list-style-type: none"> • Engrenage, rebouchage, ponçage • 1 couche PERUSTOP • Enduit repassé oléoglycéro
BOIS INTERIEUR	<ul style="list-style-type: none"> • Rebouchage, ponçage • 1 couche PERUSTOP 	<ul style="list-style-type: none"> • Rebouchage, ponçage • 1 couche PERUSTOP 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 couche PERUSTOP • Enduit repassé : enduit mixte
BOIS EXTERIEUR (SOUS ABRI)	<ul style="list-style-type: none"> • 1 c. PERUSTOP dilué à 5% • Rebouchage, ponçage • 1 c. CELTALIS dilué à 10% 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 c. PERUSTOP dilué à 5% • Rebouchage, ponçage 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 c. PERUSTOP dilué à 5% • Rebouchage, ponçage
METAUX FERREUX DECALAMINES	<ul style="list-style-type: none"> • 1 couche primaire antirouille • 1 c. CELTALIS dilué à 10% 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 couche primaire antirouille 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 couche primaire antirouille
METAUX NON FERREUX	<ul style="list-style-type: none"> • Dégraissage • 1 couche SIGMA PRIMAIRE S • 1 c. CELTALIS dilué à 10% 	<ul style="list-style-type: none"> • Dégraissage • 1 couche SIGMA PRIMAIRE S 	<ul style="list-style-type: none"> • Dégraissage • 1 couche SIGMA PRIMAIRE S

FONDS ANCIENS - PREPARATION

ANCIENNES PEINTURES	<ul style="list-style-type: none"> • Lessivage (ou lavage), rebouchage, ponçage • 1 couche PERUSTOP 	<ul style="list-style-type: none"> • Lessivage (ou lavage), rebouchage, ponçage • 1 couche PERUSTOP 	<ul style="list-style-type: none"> • Lessivage (ou lavage), rebouchage, ponçage • Enduit repassé : enduit mixte
BOIS EXTERIEUR (SOUS ABRI)	<ul style="list-style-type: none"> • Lessivage (ou lavage), rebouchage, ponçage • 1 c. PERUSTOP dilué à 5% 	<ul style="list-style-type: none"> • Lessivage (ou lavage), rebouchage, ponçage 	<ul style="list-style-type: none"> • Lessivage (ou lavage), rebouchage, ponçage • 1 c. PERUSTOP dilué à 5% • Rebouchage, ponçage
METAUX FERREUX	<ul style="list-style-type: none"> • Elimination rouille • Brossage • 1 couche primaire antirouille • 1 c. CELTALIS dilué à 10% 	<ul style="list-style-type: none"> • Elimination rouille • Brossage • 1 couche primaire antirouille 	<ul style="list-style-type: none"> • Elimination rouille • Brossage • 1 couche primaire antirouille

FONDS NEUFS - FONDS ANCIENS = FINITION

FONDS PREPARES	<ul style="list-style-type: none"> • 1 c. CELTALIS dilué à 5% 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 c. CELTALIS dilué à 10% • 1 c. CELTALIS dilué à 5% 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 c. CELTALIS dilué à 10% • 1 c. CELTALIS dilué à 5%
-----------------------	--	---	---

EXTRAIT DU BATIPRIX

EN DALLES DE LAINE DE ROCHE AGGLOMERE

Code	Unité	Désignation des ouvrages	MAIN-D'ŒUVRE		FOURNITURES				Déboursé sec	Prix de revient	PRIX DE VENTE H.T.	
			Temps moyen	M.-O. + charges sociales 4 x 50 A	Unité	Quantité	Prix unitaires	Fournitures principales et annexes 7 x 8			Euros	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
EN DALLES DE LAINE DE ROCHE AGGLOMERE												
FINITION TEXTUREE, COULEUR BLANCHE, dalles montées sur ossature métallique (profilés porteurs, entretoises, cornières de rives) compris toutes sujétions de traçage, mise à niveau et fixations sur le support. Non compris échafaudage.												
Ossature laquée apparente de 24 mm et entraxe de 1200 mm												
50 17 03 03 003	M2	● Dalles à bords droits 600 x 600 x 15 mm			ML	0.840	1.36	1.14				
		PROFIL			ML	1.670	1.36	2.27				
		ENTRETOISE LONGUE			ML	0.840	1.36	1.14				
		ENTRETOISE COURTE			ML	0.700	0.89	0.62				
		CORNIÈRE DE RIVE			U	5.560	0.09	0.50				
		CAVALIER			U	0.700	0.53	0.37				
		SUSPENTE			M2	1.050	10.13	10.64				
		DALLES										
		TOTAL	0.400	7.53				16.68	24.21	30.50	33.89	
		Votre entreprise										
50 17 03 03 006	M2	● Dalles à bords droits 1200 x 600 x 18 mm			ML	0.840	1.36	1.14				
		PROFIL			ML	1.670	1.36	2.27				
		ENTRETOISE LONGUE			ML	0.700	0.89	0.62				
		CORNIÈRE DE RIVE			U	5.560	0.09	0.50				
		CAVALIER			U	0.700	0.53	0.37				
		SUSPENTE			M2	1.050	10.13	10.64				
		DALLES										
		TOTAL	0.340	6.40				15.54	21.94	27.64	30.71	
		Votre entreprise										
50 17 03 03 009	M2	● Dalles à bords feuillurés 600 x 600 x 15 mm			ML	0.840	1.36	1.14				
		PROFIL			ML	1.670	1.36	2.27				
		ENTRETOISE LONGUE			ML	0.840	1.36	1.14				
		ENTRETOISE COURTE			ML	0.700	0.89	0.62				
		CORNIÈRE DE RIVE			U	5.560	0.09	0.50				
		CAVALIER			U	0.700	0.53	0.37				
		SUSPENTE			M2	1.050	15.07	15.82				
		DALLES										
		TOTAL	0.450	8.47				21.86	30.33	38.22	42.46	
		Votre entreprise										
Ossature laquée apparente de 24 mm et entraxe de 600 mm												
50 17 03 06 003	M2	● Dalles à bords droits 600 x 600 x 15 mm			ML	1.670	1.36	2.27				
		PROFIL			ML	1.670	1.36	2.27				
		ENTRETOISE COURTE			ML	0.700	0.89	0.62				
		CORNIÈRE DE RIVE			U	5.560	0.09	0.50				
		CAVALIER			U	1.400	0.53	0.74				
		SUSPENTE			M2	1.050	10.13	10.64				
		DALLES										
		TOTAL	0.500	9.41				17.04	26.45	33.33	37.03	
		Votre entreprise										
50 17 03 06 006	M2	● Dalles à bords droits 1200 x 600 x 15 mm			ML	1.670	1.36	2.27				
		PROFIL			ML	0.840	1.36	1.14				
		ENTRETOISE COURTE			ML	0.700	0.89	0.62				
		CORNIÈRE DE RIVE			U	5.560	0.09	0.50				
		CAVALIER			U	1.400	0.53	0.74				
		SUSPENTE			M2	1.050	10.13	10.64				
		DALLES										
		TOTAL	0.400	7.53				15.91	23.44	29.53	32.81	
		Votre entreprise										
50 17 03 06 009	M2	● Dalles à bords feuillurés 600 x 600 x 15 mm			ML	1.670	1.36	2.27				
		PROFIL			ML	1.670	1.36	2.27				
		ENTRETOISE COURTE			ML	0.700	0.89	0.62				
		CORNIÈRE DE RIVE			U	5.560	0.09	0.50				
		CAVALIER			U	1.400	0.53	0.74				
		SUSPENTE			M2	1.050	15.07	15.82				
		DALLES										
		TOTAL	0.550	10.35				22.22	32.57	41.04	45.60	
		Votre entreprise										

Colle OVALIT M pour revêtements muraux à envers papier ou textile

DONNEES TECHNIQUES

· Couleur	: blanche
· Consistance	: onctueuse
· Valeur du pH	: env.6
· Poids spécifique	: 1,05 kg/l
· Consommation	: 150 à 200 g/m ²
· Temps de gommage	: néant
· Temps ouvert	: 20 à 30 mn.
· Résistance finale acquise après	: 24h à 48h.
· Résistance à l'humidité	: limitée
· Point éclair	: néant
· Etiquetage de danger	: néant
· Stockage	: 12 mois au sec et à l'abri du gel.

*Selon la température ambiante, le revêtement à coller et le degré d'absorption du support

UTILISATION

Pour poser :

- Les tissés à envers papier du type : Kyomur de TEXDECOR, Douppions de G.L.C., Soiries et Toiles de J. PIRAT, Thèmes de SATEX, Ambiance de SAINT-FRERES, Muraux DE FIGEAC, Textimur de GRANTIL, Cythère de LA SEIGNEURIE, etc...
- Les aiguilletés à envers papier du type : Boucline de SOMMER, Uplirex de MONTECOLINO, Toison d'Or de BRICQ, Zelig ou Tamouré de LA SEIGNEURIE, etc...
- Les fils à fils du type : GLC, ESSEF, LESURA, MONTECOLINO, NOBILIS, SAINT-FRERES, SATEX, DE FIGEAC, LUXACOR, etc....
- Les floqués (imitations de daim) à envers papier ou non-tissé du type : Noblesse ou Decorlux de LUXACOR, Daims de G.L.C., Flocary Murafluc de BONAR FLOTEX, Clara Lander de DECOFLOK, etc...
- Les revêtements en PVC enduit à envers papier ou textile du type : Bufflon Textile Vinyle de GRIFFINE MARECHAL, Sanglamur de NOVEMBAL SANGLAR, Tissus Vinyles Légers de VESCOM, Swide Tissu Vinyle D'IPA, etc...
- Les toiles de verre à peindre du type : Muranne de SAINT-FRERES, Tassoglass de TASSO DECOR, Rustiver de MERMET, Tissu de verre de ZOLPAN.
- Les toiles de jute
- Les tissus textiles à envers enduit du type : Tissu Mural de BEKAERT, Tweed-Sari d'IPA, Muranne Naturels de SAINT-FRERES, Tissalbat de LA SEIGNEURIE, etc...
- Les tissus textiles sur molleton du type : Le Mur du Silence de TEXDECOR, etc...
- Les PVC expansés sur support tissé coton/non-tissé polyester ou minéral du type : Bufflon Mousse ou Bufflon 2000 de GRIFFINE MARECHAL, Starmouss de NOVEMBAL SANGLAR, etc...

COMPOSITION

Colle à base d'acétate de polyvinyle en dispersion aqueuse.

CONDITIONNEMENT

· Pot plastique de	: 750 g net
· Palette de	: 28 cartons de 20 pots
· Seau plastique de	: 5 kg net
· Palette de	: 60 seaux
· Seau plastique de	: 10 kg net
· Palette de	: 33 seaux
· Seau plastique de	: 20 kg net
· Palette de	: 16 seaux.

Extrait du D.T.U 59.1

Tableau 14 : Subjectiles bois et dérivés – Travaux intérieurs (peinture)

Subjectiles admis	Qualité de surface	Peinture (6)											
		Etat de finition recherché		Brossage	Impression	Rebouchage	Ponçage	Enduit non repassé	Enduit repassé	Ponçage à sec	Couche intermédiaire	Révision	Couche de finition
		Mat	Brillant										
Bois massif lité	Raboté		Finition C Finition B	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Éléments plaqués MDF	Raboté et poncé		Finition A	x	x	x	x(4)	x	x	x	x	x	x
Panneaux de particules													
Contreplaqués voir 5.6.1*	Brut		Finition C Finition B Finition A	x	x	x				x	x	x	x
Panneaux de fibres durs*	Poncé			x	x	x				x	x	x	x

*) Dans les locaux très humides en condition d'utilisation, les produits mis en œuvre doivent répondre aux exigences du tableau E3, figurant en annexe E

- 1) La finition C et la finition B sont d'aspect poché. La finition A est d'aspect finement poché ou lisse. L'application de peinture en finition "tendue" ne s'exécute que pour des travaux de peinture spécifique, sur prescription spéciale (voir paragraphe 6.6.1.3). D'autres aspects décoratifs peuvent être obtenus (voir paragraphe 3.2.2.2)
- 2) Les produits de masse volumique inférieure à 0,5 ne sont pas traités dans ce tableau
- 3) L'impression peut être exécutée en atelier par un fabricant ou autre corps d'état concerné .En pareil cas, il est fait référence à l'article 4 du CCS
- 4) Ces opérations ne s'appliquent pas aux fenêtres et portes fenêtres.
- 5) L'impression des fonds de feuillure est effectuée avant pose de vitrages; les parclozes sont imprimées avant la livraison au peintre (voir 6.5.4.4)
- 6) Le maître d'ouvrage ou son représentant doit s'assurer que ce qu'il prescrit pour l'intérieur est compatible avec le système extérieur (voir paragraphe 6.5.4.4)

NOTE : Les joints sont considérés apparents ou habillés par un couvre joints.

COFABRILL SATINE

Peinture non jaunissante aux copolymères acryliques en dispersion aqueuse

Aspect satiné poché

Destination

Protection et décoration de locaux d'habitation et de service, en travaux neufs et d'entretien Recommandée en particulier pour salles d'eau, cuisines et collectivités : infirmeries, hôpitaux, laboratoires...
Convient également sur tissu mural en fibre de verre ZOLFLEX

Supports

Tous supports traditionnels du bâtiment, convenablement préparés et éventuellement imprimés. Anciennes peintures en bon état

Caractéristiques essentielles

- Structure harmonieuse, arrondie et serrée
- Très bonne blancheur, non jaunissant
- Séchage rapide, redoublable dans la journée
- Produit résistant et d'entretien facile
- Application aisée adaptée aux grandes surfaces
- Produit en phase aqueuse : confort d'utilisation, nettoyage des outils, sécurité, respect de l'environnement.

Caractéristiques d'identification

Selon normes officielles en vigueur ou, à défaut, selon normes internes

Présentation	Peinture semi-épaisse
Viscosité	131 +/- 5KU
Extrait sec	* en poids 67 +/- 2% * en volume 55 +/- 2%
Densité	1.38 +/- 0.05
Point éclair	Sans
Séchage (20°C, 65% HR)	Sec : 30 mn Redoublable : 3 heures Le séchage est retardé par temps froid et humide
Rendement moyen	6 à 8m²/l la couche, selon nature et état de surface du support
Classification AFNOR NT T36-005	Famille I classe 7b2

Mise en œuvre

Les supports, travaux préparatoires et conditions d'application seront conformes aux Normes / DTU en vigueur
Préparations des fonds

Les fonds doivent être secs, sains, cohérents et propres à l'application

Ils peuvent nécessiter, selon les cas, un époussetage, brossage, ponçage, grattage, décapage, lessivage...pour éliminer les parties non adhérentes et toutes traces de salissures

- Béton, ciment et dérivés : ratissage/enduisage CILD et impression ZOLPAN MAT ou NIGATEX
- Plâtres et dérivés, bois et dérivés : Impression MAOPRIMER ou MAOLINE
- Métaux : Primaire ZOLMETAL PAH ou PSR (ferreux) ou ZOLMETAL SCU (non ferreux)
- Anciennes peintures non adhérentes : Impression ZOLPAN MAT ou NIGATEX

Application du produit

Nombre de couches	Une couche croisée d'une manière générale, sur sous couche ZOLPAN MAT ou NIGATEX à la teinte Deux couches sur toute impression ou en cas de fonds contrastés
Matériel	Rouleau poils moyens, brosse, pneumatique, airless
Dilution	Prêt à l'emploi
Nettoyage du matériel	EAU, immédiatement après usage
Teintes	Blanc et bases 0 et 1 du système ZOLPACHROM permettant la réalisation de teintes du nuancier STANDARD
Conditionnement	1L (blanc) – 4L – 16L
Conservation	18 mois en emballage d'origine non entamé Stocker à l'abri du gel et des températures supérieures à 35°
Hygiène et Sécurité	Produit en phase aqueuse Ne pas jeter les résidus à l'égout

Consulter la Fiche et Données de sécurité